



Droit civil et familial et maintenant pénal

Par **CM-**, le **20/12/2023** à **19:39**

Bonjour,
nous avons fait appel de cette contrainte de placement, très douloureusement vécue par mon fils, 9 mois d'attente et toujours pas d'audience. La violence, la discrimination, des interdits, des privations sont comme une agression constante, le stress et la colère ont envahi son quotidien, l'amenant à un geste répréhensible envers une éducatrice. Les dires des éducateurs pour garder un enfant en placement, qu'importe sa souffrance, sont très surprenants. Le 6 décembre, il a fugué par saturation. Placé à cause d'une déscolarisation, il n'y a ni violence, ni alcool, ni drogue à la maison et mon enfant n'a jamais fugué, quand il était chez lui. Merci de bien vouloir nous porter assistance. CM

Par **youris**, le **21/12/2023** à **13:30**

bonjour,

dans votre précédent message du 25/09/2023; il vous était conseillé de consulter un avocat, l'avez-vous fait ?

salutations

Par **CM-**, le **22/12/2023** à **15:29**

Bonjour, ce sont des professionnels, avocats..., qui nous disent d'attendre. nous n'avancions pas. Nous sommes très éprouvés par cette situation. Y a t'il une possibilité autre de sauver un enfant de cette situation ? Ses problèmes de santé liés au stress s'amplifient : douleurs thoraxiques, maux de tête, faiblesse et problèmes cutanés. L'utilisation intensive de neuroleptiques, pour un énervement bien fondé des enfants me stupéfie. Aux articles de loi qui me questionnaient en septembre, il existe l'article 441-1, qui m'interpelle, sur l'usage de faux, venant principalement des éducateurs . Si vous avez des idées, je vous en remercie par avance. CM